



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026 A 10H00

Présents : LEMAIRE Frank, DEFRASNE Amandine, FOUSSAT Philippe, DRAPÉ Magalie, JOANNON Yohann, BORTOLUZZI Marion, ALLANIC Christian, DEVARENNES Dominique, D'AGRO Jean-François, SEYS Stéphane

Absent excusé : TRAON Jeannaz donne pouvoir à BORTOLUZZI Marion

Début de la séance 10 heures 00.

Ouverture de la séance sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire sortant.

Monsieur Christian LEMOINE, Maire sortant, procède à l'appel des conseillers. Le quorum étant atteint Monsieur Christian LEMOINE déclare les nouveaux conseillers municipaux installés dans leurs fonctions. Il cède la présidence à Monsieur Jean-François D'AGRO, doyen d'âge de la nouvelle assemblée, Monsieur Jean-François D'AGRO étant dans l'impossibilité de présider pour raison de santé, la présidence est donnée à Madame DEVARENNES Dominique (par ordre d'âge des Membres du Conseil Municipal).

Sous la présidence de Dominique DEVARENNES, doyenne d'âge de la nouvelle assemblée, après Monsieur Jean-François D'AGRO.

- 1- Il est procédé à la désignation de la secrétaire de séance. Madame Marion BORTOLUZZI accepte cette fonction.
- 2- Mise au vote de l'approbation du PV du Conseil Municipal du 26 novembre 2025
Voté pour à l'unanimité.
- 3- Il est procédé à la désignation des assesseurs : Monsieur Christian ALLANIC et Monsieur Yohann JOANNON sont désignés en tant qu'assesseurs.
- 4- Madame Dominique DEVARENNES demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la fonction de Maire. Monsieur Frank LEMAIRE propose sa candidature. Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par chaque conseiller municipal.
Monsieur Jean-François D'AGRO 1 voix.
Monsieur Frank LEMAIRE 10 Voix.
Monsieur Frank LEMAIRE est proclamé Maire à la majorité.

Sous la présidence de Frank LEMAIRE, Maire.

- 1- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de deux postes d'adjoints au Maire.
- 2- Monsieur Frank LEMAIRE, demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la fonction de 1^{er} adjoint. Madame DEFRASNE Amandine propose sa candidature. Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par chaque conseiller municipal.
Madame DEFRASNE Amandine 10 voix + 1 bulletin blanc
Madame DEFRASNE Amandine est proclamée 1^{ère} adjointe à la majorité.



- 3– Monsieur Frank LEMAIRE, demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la fonction de 2ème adjoint. Monsieur Philippe FOUSSAT propose sa candidature. Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par chaque conseiller municipal.

Monsieur Philippe FOUSSAT 11 voix

Monsieur Philippe FOUSSAT est proclamé 2ème adjoint à l'unanimité.

- 4– Monsieur Frank LEMAIRE donne lecture de la « charte de l' élu local ». Il est distribué à chaque membre du Conseil Municipal un exemplaire de cette charte.
- 5– Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants au SIVOM DU RIVESALTAIS ET DE L'AGLY

TITULAIRES	SUPPLEANTS
LEMAIRE Frank	ALLANIC Christian
FOUSSAT Philippe	SEYS Stéphane

- 6– Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'application du taux en vigueur dans les communes de moins de 500 habitants pour l'indemnité de fonctions du Maire et des deux adjoints au Maire.
- 7– A la fin de la séance, il est procédé à la signature des PV d'élection du Maire et des Adjoints, de la feuille de proclamation, du tableau du Conseil Municipal et de la liste des Conseillers Communautaires.

Questions diverses :

- Madame Marion BORTOLUZZY évoque le projet d'installation d'une maison de santé, après débat il est convenu de réfléchir et de proposer un dossier complet sur la suggestion d'un emplacement de la Maison de santé, sur la prise de contact de soignants susceptibles de venir dans la commune de Caramany et sur les différentes options de demandes de subvention à faire.

Fin de la séance. 11h35.

Le Maire

Le Secrétaire de séance